

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## La police face à des nouve

**LA** police gabonaise engagée dans la lutte contre le grand banditisme et l'insécurité, est confrontée à de nouvelles formes de criminalité. Le développement des réseaux sociaux avec l'avènement de l'internet, les violences en milieu scolaire, les crimes environnementaux, la piraterie maritime et autres menaces multiformes exigent un renforcement des capacités opérationnelles et une coopération renforcée des départements concernés par ces défis.

Guy-Romuald MABICKA  
Libreville/Gabon

**J**USQUE-LÀ, on ne connaissait que le grand banditisme au Gabon. Désormais, le pays fait face à de nouvelles formes de criminalité. Le général de corps d'armée Marcel Yves Mapangou Moussadji, commandant en chef des Forces de police nationale (FPN), en présentant ses vœux au président de la République, en a fait état.

Le développement des réseaux sociaux et l'avènement d'internet est un nouveau défi. Pas seulement lui. Bien de personnes reconnaissent qu'internet et les réseaux sociaux sont devenus des relais marketing qui contribuent au développement des activités des criminels et à l'accroissement de leur influence. Ils font la promotion de la haine, de la violence, etc.

Les violences en milieu scolaire ne sont pas en reste. Une problématique aux conséquences graves pour les enfants, mais aussi pour l'ensemble de la société. Dans la mesure où les jeunes subissent des douleurs et des humiliations qui affectent leur apprentissage, leur personnalité et leurs perspectives de vie.

Dans le viseur il y a aussi les crimes environnementaux. Face à ces menaces diffuses et multiformes, la police a dû mettre en œuvre, l'année dernière, des dispositifs statique et mobile à l'origine de près de 3 000 interventions de tous types, et de 9 092 interpellations qui ont abouti à 3 240 défèrements au parquet.

Si ces données montrent que l'aspect sécurité occupe effectivement une place de choix dans les politiques publiques au Gabon, l'évolution des nouvelles formes de criminalité doit être combattue. Un engagement, du reste, pris par le commandant en chef des forces de police nationale, lorsqu'il promet que "nos actions seront tournées vers la présence dans les espaces publics, dans la discipline et le strict respect des règles

Les défis sécuritaires auxquels le Gabon doit désormais faire face exigent un nouveau modèle de collaboration entre les différents départements concernés par la question.

site la mise à disposition de la police des moyens idoines. Aussi, les entités concernées devraient-elles travailler de manière concertée, afin de préserver le pays des dangers de tous ordres.

À l'instar de la toute première piraterie maritime enregistrée dans la nuit du 21 au 22 décembre 2019, au large de nos côtes. Il faut rappeler que cette attaque, qui a suscité une vive émotion au sein de la population, s'est soldée par la mort d'Aymar Romarick Mboumba Mbina, le commandant du bateau Tropic Dawn de la Société d'aconage, de transport et de manutention (Satram), tué froidement par les pirates. Lesquels s'en étaient également pris à un cargo (African Kalmia) et à deux bateaux de pêche de la Sigapêche (Guoji 866 et Guoji 867). Non sans réussir à prendre en otages quatre personnes de nationalité chinoise qui, le 9 janvier courant, ont été retrouvées et libérées saines et sauvées au Nigeria.

Les désormais anciens otages sont depuis rentrés dans leur pays. Cela peut être considéré comme un succès diplomatique, notamment pour le Gabon, qui a travaillé avec les États concernés et les entreprises chinoises pour combiner les efforts

de déontologie; la lutte contre les violences en milieu scolaire, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale; la poursuite du démantèlement des zones réputées criminogènes; et le transfert de la délivrance de la Carte nationale d'identité vers la direction générale de la documentation et de l'immigration.

L'atteinte de ces objectifs néces-

saires est en vue de la libération de ces cibles.

Un succès aussi dans les efforts et les engagements du Gabon à faire face aux nouveaux défis sécuritaires sur l'ensemble du territoire, y compris au niveau fluvial et maritime. Entendu que la piraterie maritime sus-évoquée est la première du genre enregistrée dans notre pays, qui fait partie des États membres du Golfe de Guinée. Lequel s'étend des côtes du Sénégal à celles de l'Angola, en passant par celles du Nigeria.

Cette région est devenue l'épicentre de la piraterie maritime dans le monde, devant le Golfe d'Aden, au large de la Somalie. Pour les six premiers mois de l'année dernière, par exemple, 92% des prises d'otages en mer dans le monde l'ont été dans cette partie, selon le Bureau maritime international (BMI).

Au final, les défis sécuritaires auxquels le Gabon doit désormais faire face exigent un nouveau modèle de collaboration entre les différents départements concernés par la question. Mais également avec d'autres pays comme le Nigeria, qui comptent le plus de pirates identifiés dans le Golfe de Guinée.



Photo: D.R/L'Union

La police gabonaise face à de nouvelles formes de criminalité.



# Les formes de criminalité

Circonscrire les formes nouvelles de criminalité

E. NDONG-ASSEKO  
Libreville/Gabon



**P**LUSIEURS manifestations de la criminalité sont apparues récemment. Si une grande partie a pour terreau le milieu scolaire, où l'on a déploré, ces dernières années, une recrudescence des actes criminels, par des enfants se rendant dans leurs établissements avec des cartables bourrés de stupéfiants et d'armes blanches, la grande innovation réside dans le choix des réseaux sociaux par ces prédateurs.

Ainsi, grâce à l'opiniâtreté de certains chefs d'établissements, l'on a découvert que la vie de nombreux

Quant aux réseaux sociaux, ils n'ont cessé d'offrir de plus en plus d'opportunités inespérées aux criminels, qui s'en servent comme trésor d'informations pour la commission de leur infamie.



Photo: R.H.A

**Les réseaux sociaux constituent une aubaine pour les criminels qui s'en servent aussi bien pour recueillir des informations que pour planifier leurs crimes.**

élèves était en danger, et que les auteurs de cette menace n'étaient autres que leurs camarades. Mais surtout que les drogues sont désormais la chose la plus partagée par les apprenants.

D'où les nombreux dérapages survenus et condamnés par les parents et autres acteurs du système éducatif.

Quant aux réseaux sociaux, ils n'ont cessé d'offrir de plus en plus d'opportunités inespérées aux criminels, qui s'en servent comme trésor d'informations pour la commissions

de leur infamie. La mise en réseau des informations ainsi que leur exploitation à travers cette immense toile sont autant d'actes qui favorisent la montée des périls.

Il faut donc mettre le holà à ces plateformes, et circonscrire cette ouverture tous azimuts. L'absence de contrôle de ce flux de données devra interpeller les États, à commencer par le nôtre. La piste des réseaux sociaux, par son caractère expansif, nécessite une appréhension conséquente, en raison des dérapages qu'elle génère.

## Renforcer les capacités opérationnelles

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon



Photo: Franck Martial Mombou

**L'**INSÉCURITÉ dans notre pays est-elle en train d'atteindre des proportions inquiétantes ? Il serait risqué de l'affirmer. Néanmoins, il est assez poignant de constater que les cas enregistrés ces derniers temps sont perpétrés par des jeunes âgés, pour la plupart, entre 15 et 25 ans. Ces derniers n'hésitent surtout pas à faire usage d'armes blanches, lorsqu'ils opèrent. Laisant derrière eux de nombreuses victimes.

Visiblement, rien ne semble plus les freiner. Ni les arrestations dont ils sont l'objet, encore moins les peines de prison qui

leur sont infligées. Ils opèrent à visage découvert et, le plus souvent, en plein jour, défiant populations et forces de l'ordre.

Il est peut-être temps, pour notre sécurité à tous et pour redonner l'espoir aux populations, de renforcer les capacités opérationnelles des forces de sécurité. Et que ces dernières adoptent des stratégies plus efficaces pour lutter efficacement contre

Visiblement, rien ne semble plus les freiner. Ni les arrestations dont ils sont l'objet, encore moins les peines de prison qui leur sont infligées.

ce phénomène.

À l'exemple des patrouilles pédestres, des planques dans les carrefours où ces jeunes opèrent. Une exigence de plus d'action qui s'adresse à l'ensemble du dispositif judiciaire, que l'on aimerait voir plus intransigeant vis-à-vis des délinquants.

Les sanctions pénales doivent être sévères et appliquées dans toute la rigueur de la loi. Le but étant de dissuader ces jeunes qui, une fois sortis de prison, n'hésitent pas à recommencer leurs basses besognes. Et surtout rassurer la population qui, lasse d'être livrée en permanence à cette sorte de vendetta, semble désormais se tourner vers la justice populaire.